

APPEL À CANDIDATURE



Devenir acteur de la mobilité

Vous souhaitez participer aux réflexions autour de l'offre de mobilité du territoire : l'Agglomération Provence Verte lance un appel à candidature

Intégrez le comité des partenaires



QU'EST CE QU'UN COMITÉ DES PARTENAIRES ?

C'est une instance consultative composée de représentants d'élus, d'employeurs et d'usagers qui est consultée pour avis au moins une fois par an avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire et aussi sur la qualité des services et l'information des usagers mise en place.



CONDITIONS

- ▶ Etre âgé de plus de 18 ans
- ▶ Etre domicilié sur une des 28 communes de l'Agglomération



Si vous êtes intéressé, remplir le questionnaire suivant et l'envoyer à transports@caprovenceverte.fr avant le 15 novembre 2022 pour participer au tirage au sort.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Âge

Adresse

Commune de résidence

Déclare faire acte de candidature pour être membre du comité des partenaires.